



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE

SERIES 3x3 du FINISTÈRE

ÉMARGEMENT

Rappel du règlement :

Article 9 : Chaque équipe engagée dans la Compétition de Clubs 3x3 est composée d'un Roster de quatre joueurs minimum et de sept joueurs maximums.

Si le Roster comporte moins de sept joueurs, il est possible pour le club, tout au long de la saison, d'ajouter des joueurs, sans en retirer, pour arriver à un maximum de sept.

Aucune modification du Roster n'est possible entre le dernier Stop des Series 3x3 de Département et le Master 3x3 de Région.

Chaque équipe doit désigner un Capitaine d'équipe.

Lors de chaque Stop des Series 3x3 de Département et lors du Master 3x3 de Région, seuls quatre joueurs issus du Roster validé peuvent participer aux rencontres.

ÉQUIPE PRÉSENTÉE

Date :

Heure :

Lieu :

NOM DE L'ÉQUIPE

Liste des joueurs

Licence :	Prénom NOM :
Licence :	Prénom NOM :
Licence :	Prénom NOM :
Licence :	Prénom NOM :